

Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SISTO

Mercredi 26 janvier 2011 à 20 H 30

Etaient présents :

Mme JAMES Marie Agnès, M. BOULMANT-NOMBALLAIS Christian – Aviré

M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré

MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon

Mmes FERRY Hélène, VERGEREAU Danielle – Châtelais

MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée

Mmes BOULAY Mireille, MORICEAU Brigitte – l'Hôtellerie de Flée

MM. PELLUAU Dominique, COUTINEAU Michel – Louvaines

M. SEJOURNE Serge - Marans

MM. RONCIN Joël, GUINCHARD Serge – Montguillon

MM. LEPRETRE Gérard, TROUILLEAU Jacky, BROSSIER Daniel – Noyant la Gravoyère

M. BELLIER André – St Martin du Bois

M. BECHU Patrick – St Sauveur de Flée

M. COTTIER Guy –Ste Gemmes d'Andigné

MM. GRIMAUD Gilles, BRECHETEAU Gilles, Mme LAMARCHE Sonia - Segré

M. HUAULME Yannick – Andigné

M. BUOB Patrick – Brain sur longuenée

M. PACET Denis, Mme DELANEAU Eugénie - Chambellay

M. LAURENCEAU Jean Marie, Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé sur Baconne

MM. GAUDIN Joseph, AUGEREAU Tony – Gené

MM. FOUCHER Jérôme, ONILLON Jean Marc, GILARD Laurent – Grez Neuville

MM. CAUBEL Gilles, JUTEAU Jean Jacques – La Jaille Yvon

MM. GLEMOT Etienne, CHALET Daniel, RENOUE Emmanuel, BOURGEOIS Michel – Le Lion d'Angers

Mme BELLIER-POTTIER M.Françoise, M. REMOUE Michel – Montreuil sur Maine

M. PELE Jacques - Pruillé

MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou

M. FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou

M. BERTHELOT Paul, BOUMIER Jean Louis, PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou

Mme CHEVILLARD Nathalie, M. CHEVILLARD Jean Alain – Angrie

M. RAYMOND Alain, Mme POIRIER Annick - Freigné

M. GAUTIER Joseph – Loiré

Etaient excusés :

M. BRUNEAU Dominique – Bourg d'Iré

M. DERSOIR Gaëtan - Marans

Mmes PASQUIER Marie Noëlle, MICHEL Muriel – Sainte Gemmes d'Andigné

M. FUSELIEZ Didier - Andigné

M. GAUTIER Jacques – Brain sur Longuenée

MM. BOUIN René, MAHE Yvon – Chenillé Changé

M. PARE Marcel – Thorigné d'Anjou

M. BOUVET Emmanuel - Freigné

Etaient absents :

Mme MICHEL Sophie, MM ROUSSEAU Hubert, SEREX Francis – Nyoiseau

M. VILLEPONTOUX Jean François – Saint Martin du Bois

M. MARTIN Olivier – Saint Sauveur de Flée

M. BRAUD Alain – Segré

M. AIGLE Laurent - Pruillé

MM. CLAUDE Gilles, BOISNEAU Claude – Chazé sur Argos

M. COUDRAY Peter – Loiré

Monsieur Tony AUGEREAU est désigné secrétaire de séance.

1. Tonnages 2010

Monsieur BELLIER présente les tonnages 2010 en baisse par rapport à 2009. Le tonnage collecté par habitant est de 518 Kg pour l'année 2010 (voir tableau sur le diaporama joint)

2. Bilan de zones

Monsieur BELLIER rappelle la démarche engagée par le SISTO pour l'installation des conteneurs semi-enterrés. 17 communes n'ont pas encore répondu. Le marché doit être lancé en mars pour une installation des colonnes au 2^{ème} semestre 2011.

Par ailleurs, il est rappelé que 19 conteneurs textiles sont installés sur le territoire du SISTO.

3. Débat d'orientations budgétaires

Monsieur BELLIER présente les différents postes de dépenses en fonctionnement et en investissements pour l'année 2011. Les investissements seront financés par emprunt. Un échéancier des annuités d'emprunt est présenté.

En recettes, des subventions seront versées dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative par l'ADEME. Pour la construction de la déchetterie des subventions seront versées par l'ADEME et le CTU.

Monsieur CHALET s'interroge sur les frais de voirie qui seront occasionnés par la mise en place des bacs semi-enterrés.

Il est rappelé que les frais de voirie autour des colonnes seront pris en charge par le SISTO.

Il est apporté une précision concernant l'aide de 11 € apportée par l'ADEME pour la mise en place de la redevance incitative car elle finance la première année à hauteur de 7,5€ par habitant et la 2^{ème} année à 3,5€.

Le financement du SISTO est assuré par la TEOM, la redevance spéciale pour les déchets professionnels, les redevances déchetteries et les recettes liées au tri.

A compter de 2011, les professionnels qui utiliseront les déchetteries paieront 100% du coût du service.

4. Tarifs déchetterie 2011 pour les professionnels

Monsieur BELLIER présente les tarifs déchetterie pour les professionnels en 2011. Pour les déchetteries de Sainte Gemmes d'Andigné et du Lion d'Angers qui sont équipées d'un pont bascule, les tarifs sont en tonnes et pour Chazé sur Argos le tarif est présenté en m3. Le coût est calculé en fonction de la densité des déchets. (Tableau joint au diaporama).

Vote : à l'unanimité

5. Structuration des marchés

Monsieur BELLIER présente les différents marchés qui devront être passés en 2011. Le marché de collecte des ordures ménagères et la collecte sélective feront l'objet de 2 lots différents. (Tableau joint au diaporama).

Monsieur BELLIER informe qu'une réflexion est en cours concernant l'achat des bacs OMR car il précise qu'il pourrait y avoir une location de bacs.

On attire l'attention car dans le cadre d'un achat de bacs, on récupère la T.V.A. et pour la location de bacs on paie la T.V.A.

Monsieur CHALET demande si dans le cahier des charges du marché de collecte il est fait mention de plusieurs variantes.

Madame CHEVILLARD demande si la collecte en pointe diamant est remis en cause.

Monsieur BELLIER informe que la collecte en pointe diamant n'est pas remis en cause mais qu'il est nécessaire de laisser le choix aux entreprises pour avoir une plus grande concurrence.

6. Convention pour groupement de commande avec la C.C.P.C.

Monsieur BELLIER propose que le SISTO et la Communauté de Communes de Pouancé Combrée établissent une convention pour réaliser une assistance à la rédaction des marchés publics prévus en 2011. La mission du bureau d'études sera de conseiller les syndicats sur les meilleures conditions de consultation, la rédaction des cahiers des charges, l'analyse des offres et sécuriser les marchés d'un point de vue juridique. Chaque collectivité paiera sa part prévue à l'avance. La consultation sera établie avec 1 tranche ferme et 5 tranches conditionnelles. Le budget prévisionnel pour le SISTO est estimé à 24 000 € TTC la tranche ferme et 16 000 € TTC les tranches conditionnelles.

Vote : à l'unanimité

7. Plan de communication et de prévention 2011

Monsieur PASSELANDE présente les actions de communication pour un budget de 25 700 € et les actions de prévention pour un budget de 40 000 €.

L'ADEME finance à hauteur de 46 000 € par an pour les actions de prévention

8. Admission en non-valeur

Monsieur BELLIER présente les admissions en non valeur concernant la redevance spéciale pour un montant de 772,41 € et pour les déchetteries d'un montant de 26,71€.

Vote à l'unanimité.

9. Dépenses d'investissement

Monsieur BELLIER informe que des factures d'investissement sont à réglées avant le vote du budget. Ces factures concernent des études et des acomptes au maître d'œuvre pour la construction de la déchetterie de Sainte Gemmes d'Andigné. Les entreprises concernées sont :

SIC INFRA : 4 230,85 €

QUALICONSULT SECURITE : 586,04 €

Ateliers MONTAROU et Associés : 32 511,92 €

J.M. BLAIS : 2 909,65 €

Vote : à l'unanimité

10. Questions diverses

1. Monsieur BELLIER informe que la consultation des entreprises pour la construction de la déchetterie de Sainte Gemmes d'Andigné est en cours. La réunion pour de bureau pour la Commission d'appel d'offres est fixée le jeudi 17 Février 2011 de 14 h à 16 H 30.
2. Monsieur LEBORGNE a été retenu pour assurer la mission OPC (suivi du chantier)
3. L'enquête publique concernant la construction de la déchetterie de Ste Gemmes d'Andigné est en cours (10 Janvier au 11 Février 2011)
4. Suite aux nouvelles décisions de l'Etat sur l'installation des parcs photovoltaïques, le dossier pour cette installation sur le terrain de l'Ebeaupinière est en attente de validation par le Conseil d'Etat.

Fin de la séance à 21 H 20

Prochains bureaux et comités syndicaux

Bureau syndical (18h-20h)	Comité syndical (20h30-22h)	
Lundi 18 avril	Mercredi 27 avril	Attribution marché colonnes AV
Lundi 9 mai ou 16 mai*	Mercredi 25 mai	Attribution marché OMR et sélectif
Lundi 20 juin	Mercredi 29 juin	Rapport annuel 2010 et financement 2012
CAO en avril et en mai à prévoir		

*A confirmer

Le secrétaire,
Monsieur Tony AUGEREAU

*Annexe: diaporama